



23 mai 2013

Répression antisyndicale

Communiqué de la CGT :

Inacceptable ! L'acharnement en direction de nos camarades de Roanne continue

Ce matin 23 mai 2013 à 6h30, la police a arrêté : Christel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérard à leur domicile, suite à leur refus de se soumettre au prélèvement ADN. Leurs appartements ont été fouillés. Cette attitude est révoltante et intolérable. Leurs familles sont très choquées par cette intervention musclée et humiliante.

La CGT n'accepte pas cette répression syndicale, cet acharnement qui s'assimile à du harcèlement.

Non ! Christel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérard ne sont ni des criminels, ni des délinquants, ni des casseurs. Mais des militants honnêtes, ils ont simplement exercé un droit fondamental, le droit de manifester, le droit de libre expression.

La CGT demande au Procureur Général de Lyon ainsi qu'au Procureur de Roanne, de mettre fin immédiatement à ces gardes à vue et d'abandonner toute poursuite judiciaire à l'encontre de nos cinq camarades de Roanne.

Montreuil, le 23 mai 2013

www.sitecommunistes.org